

<p align="center">QUESTIONS POUR REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL du 18/06/2008</p>

1) Présentation de la démarche AREVA de prise en compte des troubles psychosociaux :

La Direction commente le document ayant servi à la présentation aux membres du CHSCT le 4 juin 2008. Elle liste les risques psychosociaux : stress, harcèlement, dépression, anxiété, addictions, violence verbale et/ou physique, troubles du sommeil, fatigue chronique, démotivation, mal-être au travail, tensions relationnelles, burn-out, troubles Musculo-Squelettiques, etc.

Elle fait état des stratégies de gestion du stress et des RPS et des différents types d'action au sein d'AREVA.

Enfin, elle présente son projet pour T&D MACON dénommé : « Dispositif d'écoute et d'accompagnement », dont la 1^{ère} étape est la constitution d'une équipe d'accueil comprenant :

- Le Médecin du travail et l'infirmière ;
- Un relais RH (J. PIOTELAT) ;
- L'Assistante Sociale ;
- Un (e) Psychologue externe (Cabinet Stimulus).

2) Présentation du fonctionnement des astreintes et de leurs modalités sur le site de Macon :

La Direction répond que les modalités sont identiques à celles du SAV.

3) Heures supplémentaires :

Réponse a la question du mois précédent.

Selon la Direction le problème est solutionné.

4) Garde d'enfants du personnel :

Point sur l'avancement du projet de la Direction : Halte garderie interentreprises.

La Direction a fait savoir qu'une réunion des entreprises de la grande zone sud tenue le lundi 16 juin fait ressortir un besoin de dans ce domaine et qui est évalué à 100 berceaux.

La Direction a indiquée être prête à s'engager financièrement dans ce projet et ce dans la limite de 10 berceaux. Le projet pourrait se concrétiser fin 2009.

A SUIVRE ...

5) Transport en communs :

Point sur les discussions entre AREVA et MACON Bus sur l'amélioration des désertes avec l'Etablissement.

La Direction a rappelée que la gestion des transports en commun sur l'agglomération mâconnaise était confiée au SITUM.

Le financement de cette structure étant assuré par le versement transport des entreprises, la délégation Sud a insistée pour que la Direction T&D MACON fasse valoir les intérêts des salariés de l'Etablissement.

Les représentants du personnel Sud ont également suggéré qu'un sondage soit organisé au niveau de T&D MACON, afin de mieux cerner les besoins du personnel.

A SUIVRE...

6) eTemptation:

Point sur :

- **La mise à jour des informations.**
- **La mise en service de toutes les fonctionnalités.**
- **Dysfonctionnement.**

La Direction reconnaît qu'il existe toujours des aléas et que l'équipe dédiée continue de travailler pour régulariser la situation.

7) Avance 13^{ème} mois :

- **Montant de l'avance.**

La Direction a fait savoir que le montant de l'avance 2008 sera de 500,00 € qui sera versé Avec la paie de juin.

Pour les apprentis et les contrats de professionnalisation, l'avance sera égale à 50% de la rémunération de base.

Une note d'information devrait être diffusée.

8) Bâtiment médico-sociaux :

- **Requalification et rénovation des bâtiments.**

Au vu de l'état des bâtiments concernés et des nouveaux besoins, la délégation Sud a exprimée la nécessité d'une redistribution des surfaces attribuée actuellement aux uns et aux autres, et aussi une rénovation des bâtiments et des locaux.

Tout en admettant qu'il y avait des choses à faire, la Direction a répondu que faute de budget, rien n'était prévu en 2008.

9) Réfectoire :

- **Création d'un réfectoire au plus près de U1.**

La délégation Sud a exprimée le souhait d'avoir pour les personnels concernés un réfectoire au plus près des lignes de production.

La Direction a pris note et fait savoir que la réflexion doit se faire au global et intégrer la requalification des locaux Médico-Sociaux.

10) RIE.

La Direction a confirmée l'augmentation, entre 3 et 4%, de la part alimentaire au 1/07/08, mais aussi celle de ne pas faire évoluer sa participation.

11) Indemnité de transport :

La Direction n'envisage pas de revalorisation dans l'immédiat

12) Vêtements de travail :

La Direction répond que comme déjà indiquée le mois dernier la commande est en cours. Concernant le bon de vêtement 2008, il sera remis en juillet comme en 2007 et sera de la même valeur.

La délégation Sud rétorque que les éléments en sa possession font apparaître une divergence entre la réponse de la Direction et celle du Service concerné. En tout état de cause, les élus Sud soulignent qu'il n'est pas question de faire l'impasse sur la distribution 2008. Quand au bon de vêtement pour le personnel de bureau, la délégation Sud demande sa revalorisation et la distribution avec la paie de juin.

A SUIVRE...